

St-T La Citoyenne



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE



Gilet



Jaune

Nos réponses au questionnaire du SNUipp/FSU42

Saint Étienne le 25 janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

laissez-nous d'abord vous remercier de votre initiative bienvenue en cette période électorale. Elle démontre votre profond engagement pour la défense de l'École Publique stéphanoise qui a en effet grand besoin d'être soutenue et les conditions de travail des enseignants stéphanois améliorées.

Nous avons donc bien pris connaissance de vos propositions et vous faisons part du résultat de nos échanges.

1ère mesure relative à la Rénovation complète des écoles publiques:

L'entretien des écoles doit faire partie des priorités de toute municipalité.

Nous partageons le constat attristant des écoles dégradées sur la commune stéphanoise. Il y a en effet urgence à mettre en place un plan de rénovation de tous les locaux. De nombreuses écoles stéphanoises (en comparaison à d'autres communes environnantes) sont indignes d'appartenir au 21ème siècle.

Extérieurs : cours sécurisées plus humaines; espaces de verdure, terrains de jeux, ravalement de façades ...

Intérieurs : remises aux normes de sécurité, rafraîchissement des peintures, sanitaires propres et sécurisés, prévoir des locaux dédiés pas toujours existants (bureau directeur, salle des maîtres) fonctionnels.

Nous affirmons que toutes les classes doivent désormais être équipées de mobiliers modernes et adaptés à une pédagogie active, d'un sol et d'un plafond insonorisés, de rideaux occultants, d'un lavabo, d'un chauffage en état.

Il y aura nécessité de relancer avec St-Etienne Métropole un plan de renouvellement du matériel informatique et d'équipement en VNI, matériel promis depuis plusieurs années et qui tarde à arriver.

Il nous semble judicieux aussi d'étudier les possibilités de création de nouvelles écoles dans les quartiers de forte densité. Nous affirmons que les écoles à petit effectif (7 classes maximum) permettent une vie sociale, relationnelle et éducative de bien meilleure qualité que les grands

ensembles (EPLE).

Le chiffre de l'enveloppe d'investissement que vous proposez: 12 M d'€ annuel (+ 6 M d' €) nous paraît donc justifié et réaliste.

2ème mesure relative aux agents municipaux:

Nous partageons votre constat d'une pénurie en personnel municipal scolaire (ATSEM et agents d'entretien).

Nous affirmons que chaque classe de Maternelle doit avoir un(e) ATSEM au moins. Les classes comptant souvent une trentaine d'élèves ne peuvent fonctionner sans la présence de 2 ATSEM.

Nous affirmons aussi la nécessité d'embauche d'un corps d'agents supplémentaires afin de permettre le remplacement des personnels en arrêt de travail.

Améliorer le relationnel entre les élus et ce personnel municipal est aussi actuellement indispensable.

Nous n'avons pas encore chiffré ce projet d'embauche plus difficile à estimer, mais ce recrutement s'avère de toute façon être une nécessité.

Nous souhaitons aussi étudier la possibilité d'une reprise en charge par la municipalité de la gestion des cantines (le contrat de délégation courant il nous semble jusqu'à 2023); ce qui naturellement nécessiterait une embauche supplémentaire d'agents municipaux.

3ème mesure relative aux crédits scolaires:

Nous partageons complètement votre constat sur l'insuffisance des crédits scolaires alloués. Les enseignants stéphanois ne peuvent actuellement commander que le strict nécessaire en fournitures de base. Or l'école publique se doit d'être gratuite, et les professeurs des écoles ne doivent en aucun cas s'en remettre aux parents d'élèves pour compléter le matériel scolaire manquant, ce qui est malheureusement le cas dans certaines écoles stéphanoises.

D'après une enquête, la moyenne nationale de dotation annuelle en crédits scolaires de la part des communes serait de 42 € par élève. A St-Etienne cette dotation est inférieure nous semble-t-il à 30 €.

Une hausse de 30 % la porterait donc à 38 €, ce qui n'est pas excessif, c'est à l'évidence un minimum nécessaire dans un 1^{er} temps.

Un budget supplémentaire pour « gros matériel » (matériel d'E.P.S. en particulier) sur projet des enseignants s'avérerait aussi nécessaire.

Il faudrait aussi revoir le contrat « photocopieur ». La quasi totalité des communes environnantes dotent les écoles de photocopieurs neufs en location avec un contrat permettant un nombre de photocopies illimité; ce qui est normal pour une pédagogie moderne mais ce qui n'est pas le cas à St-Etienne.

Il faudrait aussi mettre fin à l'adjudication signée avec les établissements PICHON qui ne manquent pas de hausser leurs prix catalogue chaque année, les fournitures proposées n'étant pas forcément toutes de la meilleure qualité existante sur le marché. Il faudrait au minimum permettre une mise en concurrence. De nombreuses communes laissent aux enseignants le choix de leurs fournisseurs ce qui leur permet une gestion de leur budget responsable (On pourrait même souhaiter « Eco-responsable »).

4ème mesure relative aux regroupements et fusions d'écoles:

En effet la Mairie n'est pas obligée de suivre aveuglément toutes les directives de l'Académie en matière de carte scolaire. Il peut y avoir des choix locaux à faire et à défendre. Des primarisations et des regroupements imposés sont néfastes au fonctionnement et aux conditions relationnelles futures des écoles concernées. L'équipe municipale actuelle a toujours privilégié le choix économique sur le choix de l'intérêt humain.

Nous partageons donc tout à fait votre souhait que la Mairie travaille en partenariat avec les Conseils d'École quant à l'organisation des groupes scolaires. Cette question rejoint la 1ère mesure. Nous réaffirmons ici notre préférence pour les groupes scolaires à taille humaine.

5ème mesure relative aux transports:

Les transports scolaires représentent en effet le plus gros coût des projets de sorties scolaires.

Nous souhaitons essayer de récupérer la main sur un certain nombre de délégations de services. Si nous arrivons à remunicipaliser les transports de la métropole (STAS), la prise en charge des déplacements scolaires à l'intérieur de celle-ci sera plus facile, nous pourrions alors envisager en effet la gratuité des diverses sorties scolaires culturelles.

Sinon, il faudra que la Mairie prenne à sa charge au moins pour partie le coût des ses transports: soit en négociant la baisse des Pass'Classe avec la STAS soit en attribuant directement les subventions adéquates.

Toutes les classes doivent naturellement avoir accès aux équipements sportifs de proximité ou avec transport gratuit pour les équipements plus lointains. C'est une condition obligatoire pour permettre aux enseignants de suivre correctement leur programme d'E.P.S.

De même l'accès gratuit aux musées stéphanois pour les écoles publiques est également une évidence.

Par ailleurs une ligne budgétaire devra être prévue pour subventionner de façon conséquente les transports occasionnés par les projets de sorties hors de la métropole.

6ème mesure relative aux enfants sans logement:

Nous affirmons que tous les enfants scolarisés dans les écoles stéphanoises doivent pouvoir être logés avec leur famille dans des appartements permettant la dignité, condition essentielle pour suivre convenablement leur scolarité.

Le travail en partenariat avec les associations du collectif "Que personne ne dorme à la rue" est bien sûr important et nécessaire, par contre la réquisition des écoles n'est pas une solution acceptable. Les bâtiments scolaires n'ont pas cette vocation et ne sont de toute façon pas équipés pour cet accueil dans de bonnes conditions. C'est à la Mairie de prendre ses responsabilités pour répondre à ces situations d'urgences en se dotant d'un parc de logements permettant d'accueillir ces familles en situation précaire.

7ème mesure relative au prêt enseignant:

OUI, à l'évidence, nous sommes pour une réouverture du Prêt-Enseignant. Celui-ci était très apprécié par l'ensemble du corps enseignant stéphanois. Sa fermeture par pure mesure économique

a été le symbole du mépris de la politique éducative de l'actuelle majorité municipale.

Nous sommes aussi très favorables à un renforcement des liens avec les médiathèques de proximité. Un budget devra être alloué à celles-ci afin de permettre de développer des animations et projets en partenariat avec les écoles. L'embauche d'une personne supplémentaire dans chaque médiathèque pourra être envisagée pour permettre ce travail d'accueil et d'animation de les réaliser dans de bonnes conditions.

8ème mesure relative aux écoles hors-contrat:

Il est une évidence que la Mairie ne doit en aucun cas permettre l'implantation d'écoles hors-contrat. Son soutien indéfectible aux seules Écoles Publiques est sa seule mission dans une cohérence républicaine.

Revenir les bâtiments d'une école publique est une faute grave. Ces locaux municipaux, appartenant à la communauté ne peuvent être réattribués (si la fermeture d'une école s'avère malheureusement inéluctable) qu'à une autre structure de gestion publique (centre social, amicale laïque, centre culturel ...).

9ème mesure relative à la création d'un Conseil de l'Éducation:

Votre proposition nous paraît une excellente idée et se trouve en parfaite cohérence avec le projet de gouvernance démocratique et de participation citoyenne à tous les échelons de décision que nous soutenons.

Vous nous permettrez de nous approprier cette initiative de Conseil Municipal de l'Éducation dans notre programme.

Comparativement à d'autres budgets d'investissement sur de grands projets inutiles choisis ces dernières années (ex: 75 M d'€ sur 3 ans pour la ligne T3), l'investissement que vous proposez est tout sauf démesuré.

Votre coût estimé pour l'ensemble de ces mesures (8,3 M d' €) nous paraît donc parfaitement envisageable et même n'être qu'un minimum indispensable si l'on veut replacer la mission de gestion publique de l'Éducation sur la commune comme une priorité, ce qui est le cas de notre liste.

Nous vous remercions de votre travail précis et bien pensé.

Au plaisir de pouvoir échanger de manière plus approfondie avec vous si vous le souhaitez.

La liste "Sainté la citoyenne"

Pour toute correspondance : sttlacitoyenne@yahoo.com